



Marie Skłodowska-Curie Actions

Bourses individuelles : Conseils pour la rédaction

Echantillon étudié :

- **42** rapports d'évaluation
- 4 types de bourses : **EF, CAR, RI, GF**
- **17** Etats membres ou Pays associés

CRITÈRE 1 : EXCELLENCE (1/3)

1. Projet scientifique

Etat de l'art

- ✓ Introduire le projet scientifique avec une description détaillée de l'état de l'art et les challenges actuels à relever
- ✓ Permettre la justification de l'approche, des méthodes et des activités choisies
- ✓ Montrer les avancées proposées par le projet pour dépasser cet état de l'art

Projet

- ✓ Proposer un projet structuré, innovant, crédible, pertinent, opportun, ambitieux, original, stimulant
- ✓ Choisir des méthodologies adaptées
- ✓ Avoir une approche inter/multidisciplinaire
- ✓ Utiliser des technologies de pointe
- ✓ Souligner les opportunités de formation et d'acquisition de nouvelles connaissances
- ✓ Rédiger un plan de carrière soutenu et ciblé incluant l'intégration optimale du chercheur, sa formation et des compétences transférables pour booster sa carrière et renforcer sa maturité professionnelle

Transfert des connaissances

- ✓ Mettre en exergue le transfert des connaissances dans les deux sens : du chercheur vers le laboratoire (bénéficiaire ou partenaire) et inversement
- ✓ Ne pas oublier de souligner ce transfert de connaissance lors des secondments

CRITÈRE 1 : EXCELLENCE (2/3)

2. Candidat

- ✓ Avoir un bon CV et des publications de qualité
- ✓ Etre indépendant, productif et avoir une expérience passée pertinente :
 - réalisations significatives
 - prix internationaux
 - expériences à l'Europe et à l'International
 - enseignement et encadrement
 - obtention et gestion de financements
 - participation à des projets collaboratifs, des séminaires et des conférences
 - capacité d'adaptation à différentes cultures et différentes thématiques de recherche
 - membre de réseaux internationaux
 - etc.
- ✓ Etre capable de faire preuves d'initiative, avoir des qualités de meneur et être reconnu dans le domaine
- ✓ Montrer l'adéquation entre le chercheur et le superviseur, les objectifs du projet et l'organisation hôte
- ✓ Démontrer un potentiel de maturité professionnelle

CRITÈRE 1 : EXCELLENCE (3/3)

3. Superviseur

- ✓ Mettre en exergue sa qualité, ses compétences, son expérience, sa reconnaissance dans le domaine et son engagement dans le projet
- ✓ Souligner son réseau scientifique et ses collaborations
- ✓ Démontrer ses capacités à former et encadrer des chercheurs (jeunes et expérimentés)

4. Laboratoire d'accueil

- ✓ Démontrer la maîtrise de techniques et de technologies de pointe
- ✓ Décrire les aménagements afin de garantir une intégration optimale du chercheur
 - accueil des chercheurs de qualité
 - taille de l'équipe raisonnable permettant la création d'une synergie entre les membres et l'émergence d'un chercheur indépendant
 - évènements afin de promouvoir les relations sociales et professionnelles parmi les membres de l'organisme
 - aide pour le déménagement, la famille
 - aménagements en adéquation avec la Charte et le Code
- ✓ Souligner les collaborations du laboratoire dans des réseaux internationaux
- ✓ Montrer l'excellence et la reconnaissance de l'équipe
- ✓ Indiquer des résultats d'expériences préliminaires

➔ Nota Bene : Ne pas oublier les superviseurs et les organismes lors des phases aller des *Global fellowships* et lors des secondments !

CRITÈRE 2 : IMPACT (1/4)

1. Plan de carrière

- ✓ Acquérir et diversifier les compétences théoriques, techniques, managériales, etc. (ex : rédaction de propositions, gestion de projet, enseignement, encadrement, etc.)
- ✓ Atteindre une maturité professionnelle et une position autonome et indépendante dans la recherche
- ✓ Offrir de nouvelles perspectives de carrière
- ✓ Offrir la possibilité de travailler dans un environnement multidisciplinaire
- ✓ Améliorer le réseau international du candidat
- ✓ Profiter d'un domaine de recherche ou d'un laboratoire émergent : permettre au candidat de contribuer aux avancées dans le domaine ou dans l'infrastructure
- ✓ Définir un plan de carrière

CRITÈRE 2 : IMPACT (2/4)

Quelques spécificités...

Career Restart Panel

- ✓ Reconnecter le candidat à la communauté de recherche (ex : acquisition de compétences *aujourd'hui indispensables* dans la discipline concernée)
- ✓ Mettre en évidence comment le projet va permettre la reprise d'une carrière scientifique après une interruption (ex : obtention d'un poste à la fin du contrat)

Reintegration panel

- ✓ Faciliter la réintégration du candidat en Europe

Global Fellowship

- ✓ Montrer comment les compétences acquises durant la phase aller vont être transférées directement lors de la phase retour en Europe
- ✓ Souligner la réintégration en Europe en tant que chercheur expérimenté

CRITÈRE 2 : IMPACT (3/4)

2. Dissémination des résultats & Communication

- ✓ Détailler une stratégie adéquate, originale, solide, réaliste, planifiée, efficace
- ✓ Opter pour une stratégie en accord avec les différentes missions (*work packages*) et les objectifs du projet
- ✓ Entreprendre des activités :
 - à différentes échelles : locale, régionale, nationale, etc.
 - à différents termes : court, moyen, long
 - par différents canaux : journaux, radio, web, conférences, ateliers dans des écoles, cours, plateforme expérimentale, réseaux sociaux, ambassadeur des Marie S. Curie, etc.
 - pour différents publics : grand public, étudiants, association de patients, publics ciblés, industrie, etc.
- ✓ Souligner l'implication et la mobilisation du public au travers de ces actions spécifiques (« *public engagement* »)
- ✓ Utiliser l'expérience passée du candidat pour ce type d'activités (ex : expert en communication grâce à la participation à de nombreux séminaires et conférences, qualité de journaliste scientifique free-lance, etc.)
- ✓ S'appuyer sur les compétences et services existants (ex : département des relations publiques, expérience du bénéficiaire en matière de communication avec des publics non spécialistes, etc.)
- ✓ Penser à une stratégie d'exploitation des résultats

CRITÈRE 2 : IMPACT (4/4)

3. Retombées

- ✓ Montrer l'impact sur la thématique de recherche (direct et à plus long terme)
- ✓ Choisir la bonne stratégie pour maximiser la contribution de la bourse sur l'excellence scientifique et la compétitivité européenne
- ✓ Créer une synergie de longue durée entre les laboratoires européens
- ✓ Démontrer les bénéfices pour l'organisation hôte grâce aux connaissances et l'expertise du candidat
- ✓ Souligner les bénéfices du « *secondment* »
- ✓ Penser à la potentielle valeur commerciale
- ✓ Montrer l'importance de la participation des partenaires industriels
- ✓ Souligner l'impact sur la carrière du chercheur : opportunité de travailler avec le secteur non académique, projet de recrutement dans l'organisme, projet de nouvelles candidatures pour des financements, etc.

4. Propriété intellectuelle

- ✓ Ne pas négliger les détails concernant la propriété intellectuelle (protection, exploitation, commercialisation)
- ✓ Prévoir une stratégie pour le transfert technologique (le cas échéant)

CRITÈRE 3 : MISE EN ŒUVRE (1/4)

1. Plan de travail (work plan) :

- ✓ Rédiger un projet structuré, faisable, crédible, cohérent et de qualité
- ✓ Le relier avec le plan personnel de développement de carrière
- ✓ (si applicable) Penser à une chronologie logique : de la recherche fondamentale à la mise sur le marché

2. Tâches (work packages) :

- ✓ Articuler les différentes tâches de façon appropriée et efficace
 - Ne pas négliger le Gantt Chart :
 - structuré et directement lié aux objectifs du projet
 - toute activité doit apparaître : formation, dissémination, communication, gestion, « *secondments* »,
- ✓ Etablir un planning réaliste dans le temps
- ✓ Préciser la répartition des tâches et des ressources

3. Etapes (milestones) & objectifs (deliverables) :

- ✓ Décrire les étapes et les objectifs de façon détaillée, organisée, réaliste et qui répondent aux attentes du projet
- ✓ Indiquer des objectifs intermédiaires en nombre suffisant pour :
 - suivre et évaluer la progression du projet
 - permettre la mise en place de mesures correctives en cas de problème
- ✓ Différencier les « étapes » des « objectifs »

CRITÈRE 3 : MISE EN ŒUVRE (2/4)

4. Propriété intellectuelle :

- ✓ Tenir compte des problèmes liés à la propriété intellectuelle (ex : bénéficiaire d'un bureau dédié à ces questions, etc.)
- ✓ Adopter des mesures adéquates pour la gestion de la propriété intellectuelle (ex : signature d'un *partnership agreement* dans le cas des *Global fellowships*)

5. Risques (risks) :

- ✓ Evaluer les risques qui pourraient nuire aux projets
- ✓ Prévoir des mesures correctives appropriées, voire des plans B (preuve de la maturité scientifique du candidat)

6. Procédure de suivi (monitoring process) :

- ✓ Indiquer le suivi régulier du projet et du développement de carrière du chercheur par le(s) superviseur(s) (organisation bénéficiaire, partenaire, *secondment*) : réunions, rapports, entretiens, mails, etc.
- ✓ Montrer l'expérience du/des superviseur(s) en termes de suivi de projet
- ✓ Démontrer l'interaction entre le chercheur, l'équipe de recherche et le candidat afin de faire avancer le projet, de discuter des avancées et des difficultés rencontrées, etc. et de garantir un développement optimal du projet

CRITÈRE 3 : MISE EN ŒUVRE (3/4)

7. Laboratoire d'accueil (host lab) & organisation partenaire (pays tiers, secondments)

- ✓ Décrire les infrastructures, les équipements et les technologies de pointe mis à disposition du chercheur
- ✓ Montrer l'intégration du chercheur
- ✓ Souligner la qualité de l'environnement scientifique : expertise scientifique et expérimentale, collaborations, réseaux, reconnaissance internationale, activité multidisciplinaire, etc.
- ✓ Mettre en évidence la complémentarité entre les objectifs du laboratoire et ceux du projet
- ✓ Indiquer comment le laboratoire va bénéficier de l'expérience passée du candidat

8. Institution d'accueil (host institution) & organisation partenaire (pays tiers, secondments)

- ✓ Souligner les compétences, l'expérience, la qualité et la complémentarité avec les activités du candidat
- ✓ Montrer l'engagement crédible et le soutien effectif auprès du candidat (administratif, financier, etc.), tant au niveau du projet scientifique que de ses conditions de travail
- ✓ Mettre en évidence l'expérience en termes d'accueil de chercheur et de gestion de contrats européens
- ✓ Souligner les interactions avec les publics spécifiques (association de patients, groupes pharmaceutiques, agriculteurs, etc.)

9. « *Secondment* » : Démontrer la plus-value et la pertinence pour le projet : collaboration avec un partenaire industriel, formation sur une technique de pointe, etc.

CRITÈRE 3 : MISE EN ŒUVRE (4/4)

10. Gestion du projet et des ressources financières

- ✓ Opter pour des procédures et des structures de gestion adaptées et de qualité
- ✓ Décrire les arrangements pratiques et administratifs pour la mise en œuvre du projet
- ✓ Mettre en évidence les services mis à la disposition du chercheur (ex : services dédiés chez le bénéficiaire)
- ✓ S'appuyer sur les compétences du candidat si possible